



AVIS DE PUBLICATION

DEPOT D'UN PROJET DE PACTE DE MAJORITE

Il est porté à la connaissance de la population, conformément à l'article L1123-1, § 2, alinéa 2, du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, qu'un projet de pacte de majorité a été déposé entre les mains de la Directrice générale par le groupe politique PS.

Ce pacte est consultable au Secrétariat communal durant les heures de bureau.

Ce pacte de majorité répond aux conditions de recevabilité énoncées à l'article L1123-1, § 2, alinéas 3 et suivants, du Code susdit. Les personnes y désignées pour composer le futur Collège communal sont les suivantes:

Bourgmestre	Monsieur Marc BOLLAND
1^{er} échevin	Monsieur Arnaud GARSOU
2^e échevin	Monsieur Ismaïl KAYA
3^e échevin	Monsieur Christophe BERTHO
4^e échevine	Madame Isabelle THOMANNE
5^e échevine	Madame Mireille HABETS
Présidente du conseil de l'action sociale	Madame Myriam ABAD-PERICK

L'adoption de ce projet de pacte de majorité sera inscrite à l'ordre du jour de la séance publique du Conseil communal qui se déroulera le lundi 3 décembre 2018.

A Blegny, le 9 novembre 2018.

La Directrice générale,

Ingrid ZEGELS.



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND.

Administration Communale de Blegny

rue Troisfontaines, 11 - 4670 Blegny - www.blegny.be

tél. 04 387 43 25 - fax 04 345 97 48

IBAN BE67 0910 0041 3287 - BIC GKCCBEBB